



DÉLIBÉRATION N°2017-07-04-18
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 4 juillet 2017

POINT 18 : PRESENTATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES COMPTABLES ET BUDGETAIRES MISE A JOUR ET APPROBATION DU PLAN D'ACTION ASSOCIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État pour 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 32 voix pour, le plan d'action associé à la cartographie des risques comptables et budgétaires mise à jour.

À Nantes, le 4 juillet 2017

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

CARTOGRAPHIE DES RISQUES COMPTABLES ET BUDGÉTAIRES ET PLAN D' ACTIONS

IMMOBILISATIONS

Cartographie des risques comptables et budgétaires

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
Réception et comptabilisation des biens immobilisés									
1	L'imputation comptable du bien immobilisé est erronée	2	3	6	- Guide des dépenses d'investissement - Contrôle de l'imputation comptable lors de la prise en charge des factures	4	- Contrôle de supervision des dépenses d'investissement - Organisation de réunions de formation régulières sur l'imputation des dépenses d'investissement	AC	Fin 2017
2	Les charges d'entretien et de réparation sont comptabilisées en immobilisation	1	2	2	Contrôle de l'imputation comptable lors de la prise en charge des factures	3	Contrôle de supervision des dépenses d'entretien et réparation	AC	Fin 2017
3	Les dépenses ultérieures de reconstruction ou de gros travaux qui augmentent la durée d'utilisation du bien ne sont pas comptabilisées en immobilisation	3	2	6	Contrôle de l'imputation comptable lors de la prise en charge des factures	3	Contrôle de supervision des opérations significatives comptabilisées en charges	AC	Fin 2017
4	Non rattachement d'une subvention d'investissement à l'immobilisation financée	4	4	16	- Procédure de rattachement des subventions d'investissement aux immobilisations - Contrôle de supervision et suivi des subventions d'investissement non rattachées aux immobilisations	4	Contrôle périodique de la saisie des immobilisations après la prise en charge des factures fournisseurs	AC DAF	Septembre 2017
5	Ne pas comptabiliser la mise à disposition / transfert d'un actif entre l'établissement et une autre entité du secteur public	4	3	12	- Procédure de comptabilisation des transferts d'actifs entre entités du secteur public - Vérification des nouveaux bâtiments mis à disposition de l'établissement et contrôle de leur existence dans l'actif comptable	3	Formalisation d'une procédure inter-services de gestion des biens mis à disposition de l'Université de Nantes	AC DAF DPIL DRPI	1er semestre 2018
Suivi des biens immobilisés									
6	Une immobilisation terminée reste imputée au compte d'immobilisation en cours	3	4	12	Contrôle périodique de l'antériorité des immobilisations en cours	3	Renforcement et formalisation d'une procédure de contrôle des immobilisations en cours	AC DAF DPIL	Fin 2017
7	Le déplacement d'un bien n'entraîne pas la modification du code de localisation de l'immobilisation	1	5	5	- Inventaire physique annuel portant chaque année sur 1/3 du périmètre - Contrôle périodique des immobilisations créées sans code de localisation - Assouplissement de la procédure de suivi des localisations des biens informatiques	2	- Mise en place d'un contrôle de supervision par la DAF de la présence des codes de localisation sur les services faits saisis dans SIFAC	AC DAF	Juin 2017

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
8	La cession ou la mise au rebut d'un bien n'est pas comptabilisée et n'entraîne pas la sortie du bien de l'actif	2	5	10	- Procédure de sortie des immobilisations - Inventaire physique annuel portant chaque année sur 1/3 du périmètre - Centralisation de la gestion des sorties d'immobilisations par la DAF	2	Sensibilisation des acteurs quant à la nécessité de respecter les procédures internes de gestion des sorties mises en place début 2015	AC DAF DPIL DSIN	2017-2018
Opérations de clôture et de fin de gestion									
9	Le calcul des amortissements des biens ne respecte pas la durée d'utilisation retenue par catégorie.	3	2	6	- Contrôle de cohérence des paramètres SIFAC avec les délibérations du CA - Contrôle des durées d'amortissements des immobilisations saisies au cours de l'année	5			
10	Un bien immobilisé endommagé ne fait pas l'objet d'une dépréciation comptable	2	3	6		1	Formalisation d'une procédure de gestion des dépréciations des immobilisations	AC DPIL DAF	Mi 2018
11	Ecarts conséquents entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable. L'actif comptable ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de l'inventaire physique de l'établissement	5	3	15	- Inventaire physique annuel portant chaque année sur 1/3 du périmètre - Campagne annuelle DEEE (biens électriques et électroniques > 5 ans) : plusieurs centaines de sorties comptables en découlent - Contrôle des numéros d'inventaire lors de la création des immobilisations - Contrôle périodique des immobilisations saisies sans numéro d'inventaire	3	- Mise en place d'un contrôle de supervision par la DAF de la présence des numéros d'inventaires sur les services faits saisis dans SIFAC - Renforcement des contrôles périodiques conjoints AC-DAF (tous les 2 mois) des immobilisations créées sans numéro d'inventaire - Mis en place d'un logiciel de gestion de l'inventaire physique	DAF DAF AC DAF AC DSIN	Juin 2017 Juin 2017 À définir

RECETTES

Cartographie des risques comptables et budgétaires

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
Création du tiers client dans SIFAC									
1	Contractualiser avec un client en défaillance financière	3	3	9		1	- Sensibilisation des acteurs à la connaissance de la situation financière des clients - Formalisation d'une procédure permettant le contrôle de la situation financière des clients	Services ordonnateurs	2017-2018
2	Création d'un tiers SIFAC erronée et/ou incomplète	3	3	9	- Procédure de création des tiers SIFAC - Contrôle périodique des créations de tiers SIFAC	3	Renforcement des contrôles périodiques portant sur la qualité des tiers SIFAC	AC	Septembre 2017
Emission des titres de recettes									
3	Absence de titre émis et d'impact budgétaire	4	4	16	- Revue périodique des recettes à classer et à régulariser - Dispositif de recensement actualisé de tous les actes (conventions, contrats,...) source de produits pour l'établissement	3	- Déploiement du contrôle interne budgétaire afin d'assurer l'émission des titres de recettes au plus près du fait générateur de la créance et d'apurer les postes non soldés - Mise en place d'un outil de dématérialisation et de suivi des conventions recherche - Mise en place d'un outil de suivi des conventions hors recherche	DRPI DAF DSIN	Septembre 2017 Courant 2018 Courant 2019
4	Titre de recette non émis dans les délais	4	3	12	- Contrôle interne budgétaire des contrats à long terme, des actions de formation continue	3	- Elaboration d'un organigramme fonctionnel nominatif indiquant les acteurs chargés d'émettre et valider la recette - Renforcer le contrôle périodique permettant de s'assurer que tous les droits dans les actes font l'objet d'une recette dans les délais impartis	DAF SFP	Septembre 2017
5	Ne pas rattacher un produit au bon exercice	3	2	6	- Contrôle interne budgétaire des recettes de la formation continue, opérations pluriannuelles, et autres recettes	4	- Mise en place d'un logiciel de gestion de la formation continue (FC Manager)	DAFC DSIN	Test progressif de l'outil courant 2017

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
6	Erreur de liquidation (montant erroné, etc)	3	4	12	- Contrôle du responsable de titre de recettes lors de la validation - Contrôle comptable lors de la prise en charge des pièces de recettes	4	- Déploiement d'un logiciel de dématérialisation des tarifs soumis au vote de CA - Contrôle périodique du montant liquidé pour les opérations les plus complexes ou les plus importantes financièrement - Élaboration et diffusion des modalités de liquidation des recettes par typologie (guide recettes, modes opératoires...) - Mise en place des actions de formation des gestionnaires recettes - Mise en place d'un logiciel de gestion de la formation continue (FC Manager) - Mise en place service recettes	DSIN AC DAF SFP	Calendrier à définir par la DSIN Juin-Sept 2017
7	Reversement de toute ou une partie d'une subvention reçue suite à la mauvaise justification des dépenses financées	4	3	12	Contrôle des engagements juridiques au fil de l'eau (non formalisé)	3	- Réalisation d'une mission d'audit interne - Formalisation du contrôle des engagements juridiques	CAP SFP	Courant 2018
Prise en charge et comptabilisation des recettes et annulation de recettes									
8	Pièces justificatives insuffisantes et/ou erronées	3	4	12	- Contrôle du responsable de titre de recettes lors de la validation - Contrôle comptable lors de la prise en charge des pièces de recettes	3	Mise en place des actions de formation des gestionnaires recettes	AC DAF	Septembre 2017
9	Absence de sécurisation des pièces justificatives dans SIFAC après la prise en charge comptable	4	3	12	Gestion des habilitations des utilisateurs SIFAC	2	Demande d'évolution de SIFAC afin de garantir la traçabilité et la conservation des pièces jointes enregistrées dans SIFAC	AC	Indéterminée
10	Ne pas transmettre les factures de vente aux clients ou transmettre des documents non visés par l'agence comptable	2	1	2	Envoi des factures de vente par l'agence comptable	4			
11	Ne pas respecter le processus d'envoi des factures via CHORUS	2	2	4	Demande d'un bon de commande aux clients publics de l'université	3	Formalisation d'un contrôle périodique de la qualité des tiers SIFAC au niveau des catégories PUBLIC / NON PUBLIC	AC	Juin 2017
Encaissements au comptant									
12	Incohérence des droits universitaires saisis dans ScolarG avec les encaissements constatés	4	4	16	Un contrôle trimestriel pour vérifier les écarts entre ScolarG et SIFAC	2	- Rapprochement exhaustif des droits universitaires théoriques avec les encaissements constatés - Mise en place d'un outil interfacé avec SIFAC	DEVU DAF AC	> 2018

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
13	Encaissement et manipulation de fonds par un agent non autorisé (gestion de fait)	3	4	12	Existence des régies significatives de recettes et création en cours de nouvelles.	3	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation de mandataires directs du comptable au sein des services de scolarité - Créations de régies de recettes (ex : Imprimerie) - Déploiement du logiciel Gestion Unifiée Des Régies de l'Université de Nantes (GUDRUN) sur l'ensemble des régies de recettes de l'établissement - Développement du paiement en ligne 	DEVU DAF AC DSIN	2017-2018
Recouvrement et suivi des créances									
14	Ne pas effectuer de relances dans les temps	4	2	8	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un cycle de relance par mois - Procédure de droit de communication et de saisie de créance simplifiée 	4	Demande d'évolution du module des relances SIFAC et d'interfacage avec la procédure de droit de communication et de saisie de créance simplifiée auprès de l'AMUE	AC	> 2018
15	Ne pas transmettre à l'Agence comptable les règlements dans les délais (chèques prescrits)	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des paiements par carte bancaire - Mise en place de régies de recettes 	4	Développement progressif du paiement en ligne pour les recettes au comptant dont les droits d'inscriptions	DAF DSIN AC	2018/2019
16	Ne pas rapprocher un encaissement avec le titre de recette par manque d'information.	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et suivi mensuel des recettes à classer - Envoi trimestriel des recettes à émettre aux SFP - Contrôle trimestriel des factures en attente de validation dans SIFAC 	3	Mise en place en tant que site pilote du dispositif TIPI (Titre Payable Par Internet) (DGFIP - AMUE)	AC	Fin 2017
17	Ne pas réaliser de déclaration de créances lorsqu'un client ou fournisseur (débiteur) est en redressement ou liquidation judiciaire.	3	3	9	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle mensuel des clients et fournisseurs en procédure de sauvegarde. - Suivi des clients et fournisseurs en procédure de sauvegarde (Intuiz) 	4			
18	Octroyer des délais de paiement à un tiers sans l'accord de l'agent comptable	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données de suivi des délais de paiement accordés 	4	Formalisation d'une procédure inter-services de gestion des demandes de délais de paiement	AC	Courant 2018
Apurement des titres de recettes									

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
19	Ne pas justifier de l'irrecouvrabilité d'une créance lors d'une admission en non-valeur ou remise gracieuse	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données de suivi des remises gracieuses et admissions en non-valeur - Contrôle de supervision des remises gracieuses et admissions en non-valeur proposées - Procédure de gestion des admissions en non-valeur et remises gracieuses 	4	Formalisation d'un guide des pièces justificatives pour les remises gracieuses et admissions en non-valeur	DAFC DAJI AC	Fin 2017

RÉMUNÉRATIONS

Cartographie des risques comptables et budgétaires

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
Gestion des dossiers de rémunérations									
1	Un dossier fictif est créé frauduleusement pour faire bénéficier un agent de plusieurs rémunérations	3	1	3	- Contrôle d'affectation budgétaire systématique lors de la création d'un dossier - Contrôle systématique des nouveaux dossiers - Contrôle des payes impactant un même compte bancaire	5			
2	Rémunération à tort d'un agent en cas départ, mutation, etc.	3	2	6	- Procédure de gestion des certificats de cessation de paiement (CCP) - Contrôle systématique de l'application des CCP	3	- Contrôles de cohérence des agents en fin de situation avec les certificats de cessation de paiement (CCP) reçus - Contrôles de cohérence des données entre Mangue et Winpaie (vérification des situations administratives n'ouvrant pas le droit à une rémunération)	AC DRHDS DSIN (SIG)	Fin 2017
3	Erreur de saisie et/ou incohérence des données entre Winpaie et Mangue	1	3	3		1	- Comparaison des données des deux logiciels à partir d'une extraction mensuelle des données dans chaque application. - Mise en qualité des données administratives d'état civil dans les applications de paie	DRHDS DSIN (SIG)	Fin 2017
Saisie et liquidation de la paie									
4	La liquidation de la paie n'est pas enclenchée à la date nécessaire et/ou le calendrier existant n'est pas respecté	1	1	1	Formalisation et diffusion du calendrier de paie (calendrier interne de gestion RH/payé ; calendrier DRFIP)	4	- Formalisation des règles de continuité de service dans la gestion des dossiers RH - Harmonisation de la gestion des dossiers RH	DRHDS	2018
5	Traitement erroné ou frauduleux des mouvements de paie	3	3	9	- Autocontrôle des gestionnaires - Contrôle de supervision - Diffusion d'une documentation (vadémécum) dédiée aux modalités techniques de saisie des mouvements de paie - Organisation de réunions d'informations à destination des gestionnaires RH	3	- Mise en place d'une convention de contrôle partenarial entre la DRHDS et l'agence comptable - Mise en place d'une rotation périodique du portefeuille d'agents des gestionnaires RH	DRHDS AC DRHDS	Mi-2018 Non définie

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
6	Versement d'heures complémentaires non réalisées	4	3	12	Procédure de certification des heures complémentaires réalisées	3	Contrôle de cohérence de l'effectivité des heures complémentaires	DAF DRHDS DEVU	Non définie
7	Pièces justificatives des mouvements de paie insuffisantes ou irrégulières	3	2	6	- Formalisation à la rentrée de la liste des pièces justificatives nécessaires à chaque mouvement de paie	3	- Ajout des pièces justificatives nécessaires aux mouvements de paie dans le vademécum - Création de requêtes de contrôle de cohérence des données administratives (Mangué) avec les données de paie	DRHDS DSIN (SIG)	Fin 2017
8	Calcul erroné des cotisations sociales et/ou mauvais codification des taux	3	3	9	- Vérification de l'application des changements réglementaires impactant le calcul des cotisations sociales - Contrôle régulier du montant de la paie calculé par la DRFIP par rapport au simulateur de paie de l'Université de Nantes - Contrôle par sondage de l'application des taux réglementaires à partir de l'échantillon de paie de l'état PHI	3	- Formalisation de la liste des populations d'agents soumises à des taux de cotisations spécifiques - Mise en place d'un contrôle du respect des taux de cotisations sur des populations d'agents ciblées	AC DRHDS	Fin 2017
9	Absence de mise à jour des paramètres du logiciel de paie	3	2	6	Contrôle systématique de l'intégration des nouvelles grilles indiciaires dans Winpaie	4			
10	Absence de tracabilité des saisies et des contrôles effectués	3	1	3	- Suivi des modifications et des habilitations via le système d'information	4	- Formalisation des contrôles réalisés par la DRHDS.	DRHDS	2018
Prise en charge et mise en paiement de la paie									
11	Détecter une anomalie de paie après la date de clôture de la paie	4	3	12	- Procédure de modification de la paie après la date de clôture officielle entre l'établissement et la DRFIP - Contrôle d'un échantillon permanent de la paie (état PHI) transmis par la DRFIP avant la clôture définitive de la paie.	2	- Modification du calendrier de paie afin de permettre un délai de contrôle au comptable avant la clôture de la paie (étude de faisabilité) - Mise en place de contrôles <i>a priori</i> supplémentaires avant la clôture de la paie	AC DRHDS	Non définie
12	Versement d'un élément de paie non conforme à la réglementation.	2	2	4	- Contrôle exhaustif des nouveaux agents et des changements de situation. - Contrôles thématiques a posteriori.	3	Mise en place d'une convention de contrôle partenarial entre la DRHDS et l'agence comptable.	DRHDS AC	Mi-2018
13	Pièces justificatives insuffisantes ou irrégulières par rapport à la réglementation et pour les contrôles de l'agent comptable.	2	2	4	- Liste des pièces justificatives nécessaires aux contrôles de l'agent comptable selon l'arrêté du 14 avril 2016 - Contrôle des pièces justificatives transmises	4	- Mise en place d'une gestion électronique (GED) des pièces justificatives des dossiers RH	DSIN (SIG) DRHDS AC	Non définie

N°	RISQUE	IMPACT	PROBABILITÉ	COTATION	DISPOSITIF EN PLACE	EFFICACITÉ	ACTION	ACTEURS	ECHÉANCE
14	L'opposition sur rémunération n'est pas prise en compte par l'agent comptable.	1	2	2	- Procédure de gestion des oppositions sur rémunération. - Tenue d'un registre des oppositions reçues - Contrôle des oppositions effectuées	5			
15	Absence de tracabilité des contrôles effectués	1	1	1	- Formalisation des contrôles réalisés par l'agence comptable.	5			
Intégration de la paie dans SIFAC									
16	Ne pas intégrer la paie dans SIFAC dans un délai permettant un suivi budgétaire et comptable mensuel	5	2	10	- Procédure de déversement de la paie dans SIFAC - Calendrier d'intégration de la paie formalisé	4			
17	La comptabilisation des rémunérations est erronée et des éléments de paie sont enregistrés sur une mauvaise imputation.	3	3	9	- Procédure de déversement de la paie dans SIFAC - Contrôle du fichier de retour de paie de la DRFIP avant intégration dans SIFAC - Contrôle comptable de l'intégration de la paie	3	- Mise en place de requêtes de contrôle afin de détecter les anomalies d'imputation avant le déversement de la paie dans SIFAC	DSIN (SIG) DRHDS	2018
18	Incohérence de la paie comptabilisée dans SIFAC avec les bordereaux de cotisations de la DRFIP.	1	2	2	Rapprochement des bordereaux de cotisations mensuels de la DRFIP avec la comptabilité générale.	5			
Opérations de clôture et de fin de gestion									
19	Sur ou sous-estimation de la charge à payer relative aux heures complémentaires	3	3	9	Evaluation des heures complémentaires comptabilisées sur la base des heures complémentaires de l'année universitaire précédente	3			
20	Sur ou sous-estimation de la charge à payer relative aux droits à congés et aux comptes épargne-temps (CET)	2	3	6	- Suivi des congés des agents de manière individuelle dans chaque composante - Suivi centralisé des CET (+ outil dédié)	3	- Harmonisation du suivi des congés par l'utilisation d'un logiciel dédié	DRHDS	Non définie

COTATIONS

Cartographie des risques comptables et budgétaires

IMPACT DU RISQUE	
1	Faible
2	Moyen
3	Fort
4	Majeur
5	Capital

PROBABILITÉ DU RISQUE	
1	Rare
2	Peu probable
3	Possible
4	Probable
5	Très probable

EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS EN PLACE	
1	Risque non maîtrisé
2	Risque peu maîtrisé
3	Risque partiellement maîtrisé
4	Risque bien maîtrisé
5	Risque très bien maîtrisé

Matrice de cotation des risques

Très probable	5	10	15	20	25
Probable	4	8	12	16	20
Possible	3	6	9	12	15
Peu probable	2	4	6	8	10
Rare	1	2	3	4	5
	Faible	Moyen	Fort	Majeur	Capital